Rudy Demotte

Ministre-Président du Gouvernement wallon



*Intervention lors de l’événement de lancement*

*des commémorations de 14-18*

**- Informations pratiques -**

**Date :**

Le 4 novembre 2013

**Adresse du jour :**

Théâtre Royal de Namur

**Déroulé :**

19 h 30: Projection du film *« Belgium the place to be, the first and the last »*

20 h 00 : Discours :

* Madame **Laurence Van Ypersele** – Coordinatrice des commémorations
* Monsieur le Ministre-Président **Rudy Demotte** & Monsieur **Paul Furlan**
* Monsieur **Philippe Suinen**
* Monsieur l’Ambassadeur britannique – **SEM** **Jonathan Brenton**
* Monsieur l’Ambassadeur français – **SEM Bernard Valero**
* Monsieur l’Ambassadeur allemand – **SEM Eckart Cuntz**

20 h30 : Lecture-Vidéo à quatre voix *« Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles »* - Paul Valéry

21 h 15: Cocktail *14/18 Walking Dinner*

Mesdames, Messieurs,

A la suite de Madame Van Ypersele, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue pour ce lancement officiel des commémorations de la Première Guerre mondiale.

Un lancement que nous avons voulu organiser dans un lieu symbolique, au cœur de la capitale wallonne.

Car, en effet, si le front de l’Yser et ses tranchées occupent une place importante dans notre mémoire collective, la Wallonie et Bruxelles se trouvèrent aussi en première ligne dans ce conflit.

Des premiers morts Liégeois ‑ dans le cadre d’une résistance héroïque qui valu la Légion d’honneur à la Cité ardente ‑, aux batailles de Charleroi et de Mons, les combats n’ont épargné personne.

Vint ensuite l’occupation, d’une brutalité inédite, qui a martyrisé nombre de nos villes, où le souvenir demeure vivace.

Et n’oublions pas, enfin, que c’est toujours en Wallonie, à Spa, que le Kaiser a abdiqué.

Tous ces éléments expliquent l’importance que nous portons à ces commémorations.

La commémoration d’un événement historique majeur qui apparaît comme la véritable matrice du XXe siècle.

Notre volonté – car c’est bien plus qu’un devoir ‑ est de rendre hommage aux victimes héroïques qui se sont sacrifiées pour des valeurs que nous revendiquons toujours comme fondamentales.

Je pense à des thématiques aussi universelles que l’attachement aux libertés fondamentales, le respect du droit, la résistance à l’oppression et la solidarité.

Autant de grandes leçons que les peuples ont apprises dans le sang et autant de principes pour lesquels nous devons continuer à œuvrer sans relâche.

Voilà pourquoi nous avons opéré un choix dans les événements du passé, afin de soutenir notre politique de mémoire.

Un choix, certes, mais qui fut opéré dans le strict respect de la vérité historique et sous l’égide d’historiens professionnels, garants d’une lecture intègre du passé.

Dans ce cadre, loin d’adopter une approche commémorative restrictive, nous avons voulu fédérer les énergies des multiples partenaires, à commencer par les acteurs locaux.

Dans toute la Wallonie et à Bruxelles, nous avons ainsi pu compter sur une dynamique enthousiaste et variée, à la base d’une expression multiple et de qualité.

Qu’il s’agisse de l’organisation d’expositions, de la production de documentaires et de matériel pédagogique ou de la mise en valeur des traces mémorielles sur le terrain, nombreuses sont les initiatives qui s’inscrivent dans l’esprit et les objectifs de notre plan d’actions global.

Ce plan, déjà évoqué par Laurence Van Ypersele, se traduit notamment par :

* la réalisation de dossiers pédagogiques et leur diffusion dans toutes les écoles de Wallonie et de Bruxelles au premier trimestre de 2014 (je salue d’ailleurs la présence de Madame la Ministre de l’Enseignement obligatoire) ;
* le soutien à l’organisation de deux grandes expositions : l’une à Liège et l’autre à Bruxelles, courant 2014, destinées à sensibiliser le public et les jeunes générations à l’impact du conflit sur le XXe siècle et à transmettre cette mémoire ;
* la très grande implication de la RTBF dans la diffusion des connaissances historiques sur la période 14-18 telle qu’elle a été vécue en Wallonie et à Bruxelles. Elle travaille ainsi à un grand dispositif télévisuel (dont la production de trois documentaires retraçant la vie quotidienne sous l’occupation) et radiophonique afin de rendre les enjeux du centenaire compréhensibles par tous.
* **Le plan passe aussi par les multiples soutiens apportés par la Région wallonne** :
* Je pense aux différents appels à projets lancés à destination des communes :
	+ celui visant les travaux de construction ou d’aménagement destinés à augmenter l’attrait touristique d’un lieu de mémoire lié à la Première Guerre mondiale
	+ ou celui, plus général, lancé par le Gouvernement wallon à hauteur d’1,8 million d’euros. Je vous annonce, d’ailleurs, que dans les prochains jours nous allons lancer un nouvel appel général à destination des communes.
* Je pense, par ailleurs, à l’action en faveur de l’identification et la **valorisation des lieux de mémoire**. Un travail qui a déjà été magistralement traduit par l’**Institut du Patrimoine wallon** qui vient de publier un livre sur le sujet, nous conduisant ***Sur les traces de 14-18 en Wallonie*** ;
* Et j’évoquerai encore l’action régionale pour le développement d’une offre touristique intégrée à partir des traces mémorielles et des musées. Je salue, en cela, l’action dynamique du Commissariat Général au Tourisme.

Dans ce cadre, je vous donne d’ailleurs rendez-vous, ce samedi, à Ploegsteert, cette commune des confins de la Wallonie qui vit s’opposer durant toute la guerre les troupes allemandes et britanniques, jusqu’à sa destruction quasi-totale. Nous inaugurerons dans cette cité où le souvenir des ces années reste particulièrement vivace, le centre d’interprétation qui assurera sa transmission et sa diffusion.

De même, nous inaugurerons le **centre d’interprétation de Mons**, ville stratégique du conflit et ô combien symbolique pour les forces britanniques, pour qui cette cité témoigne douloureusement tant du début que de la fin du conflit.

A travers cela, à travers tout cela, nous souhaitons donc inscrire la mémoire du passé dans le présent, sans haine envers nos anciens ennemis et sans concurrence avec nos voisins.

Car commémorer, c’est se souvenir, ensemble, d’événements passés qui fondent nos identités, nos relations et notre rapport au monde.

En ce sens, la Grande Guerre est particulièrement riche d’enseignements, a fortiori dans le contexte que connaît actuellement l’Europe.

Un continent qui, par son unification, a érigé un rempart sans précédent contre les conflits qui lui ont tant coûté.

Au-delà des aspects économiques et monétaires, mais aussi des indispensables aspects sociaux à mettre en place, l’Europe doit continuer de s’imposer comme un acteur d’union et de cohésion.

C’est ainsi qu’elle fut conçue par ses pères et c’est dans cette optique que nos Régions s’y engagent résolument.

A travers, notamment, de nombreux projets de coopération transfrontalière, qui valorisent nos complémentarités avec nos voisins.

Et ce, tant avec la France, pays dont nous sommes si proches culturellement et historiquement, qu’avec le Grand-Duché de Luxembourg et les Pays-Bas …

Sans oublier, bien entendu, l’Allemagne, avec laquelle nous construisons désormais un avenir qui nous est largement commun.

Mesdames, Messieurs,

Le grand philosophe **Søren Kierkegaard** a écrit, je cite : « ***On ne peut comprendre la vie qu'en regardant en arrière ; on ne peut la vivre qu'en regardant en avant***».

Dans cet esprit, commémorer le passé, c’est, d’abord, rendre hommage au sacrifice de nos pères.

Mais entretenir leur mémoire c’est, aussi, intégrer les leçons tirées de nos erreurs.

Car la compréhension que nous avons du passé influence grandement nos choix actuels.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

A voir réunis ce jour les représentants de tant de nations marquées par la même histoire ‑ ambassadeurs incarnant leur pays ou citoyens conscientisés – je suis confiant.

A vous voir présents si nombreux ce soir, je pense que nous témoignons résolument de cette envie d’honorer le passé, en regardant vers l’avenir …

Et d’œuvrer, ensemble, aux idéaux de paix et de solidarité qui sont les meilleurs remparts contre les conflits.

Alors, chers amis, sans excès de grandiloquence mais avec l’émotion qui étreint encore notre population lorsqu’on évoque cette guerre, ces guerres car l’esprit ne peut les dissocier, je voudrais conclure cette brève intervention par un merci.

Un merci sincère, immense et éternel à tous ceux qui sont venus se battre sur notre sol pour la liberté.

Beaucoup ‑ on l’a vu ‑ y sont restés et y reposent encore.

D’autres ont eu la chance de voir la paix restaurée.

Que tous sachent que leur mémoire est gravée à jamais et qu’à travers le temps qui passe, le flambeau du souvenir et de la reconnaissance ne s’éteindra jamais.

Nous en témoignons ce soir !

Bienvenue en Wallonie, donc, et merci pour votre présence riche de sens.



Annexe I : Note de Joël Mathieu

**Contenu du discours :**

Deux volets : valorisation de la dynamique que nous avons instauré (plan d’action et ses premières concrétisations) et un message d’ouverture de la Wallonie sur l’Europe en s’appuyant sur la présence des 3 ambassadeurs UK – FR et All

1/ Valorisation

A l’aube du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles s’associent afin de commémorer dignement cet événement historique majeur qui apparaît comme la véritable matrice du XXe siècle.

Pour la partie francophone de la Belgique, ces commémorations permettront notamment de rendre hommage aux morts héroïques et de faire mémoire des victimes à travers un plan d’actions dont l’ambition est de fédérer les énergies des multiples partenaires représentant nos diversités régionales et locales.

Pour marquer le lancement officiel des commémorations en Wallonie et à Bruxelles, les Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont souhaité organiser **ce lundi 4 novembre 2013** une séance académique destinée à présenter les grands axes de leur programme et ses premières concrétisations.

POURQUOI COMMEMORER CE CENTENAIRE ?

Commémorer, c’est se souvenir ensemble d’événements passés qui fondent notre identité, notre être ensemble et notre rapport au monde. On ne commémore pas tout et n’importe quoi. Il y a bel et bien un choix du passé qui implique des politiques de mémoire. En se remémorant le passé, on affirme des valeurs pour aujourd’hui. Toutefois ce choix ne peut être ni tout à fait arbitraire ni en contradiction avec la vérité historique.

Se remémorer le passé, c’est aussi rendre hommage aux morts héroïques et faire mémoire des victimes. Ainsi, on rend hommage aux morts, qualifiés d’héroïques, parce qu’ils se sont sacrifiés à des valeurs que nous revendiquons toujours comme fondamentales pour notre société d’aujourd’hui (attachement au pays, à la Constitution, à l’indépendance nationale, la liberté, la démocratie, etc.). Et l’on se souvient des victimes parce que leur sort témoigne de valeurs bafouées dans le passé, mais qui restent des valeurs que nous revendiquons pour aujourd’hui (respect du droit de la guerre et du droit international, respect des droits humains, valeur de toute vie, etc.). On le voit, le passé commémoré est un choix politique qu’il s’agit d’assumer et de revendiquer comme tel.

La Belgique francophone a de multiples raisons de commémorer dignement le centenaire de la Grande Guerre, sans haine pour l’Allemagne et sans concurrence avec les Flamands, mais en revendiquant ce passé national belge qui est aussi le sien. Rappelons d’emblée que les premiers tués de la Première Guerre mondiale furent Belges, en province de Liège, et que le pays fut le seul d’Europe occidentale à avoir connu une occupation militaire pratiquement complète de son territoire.

La politique commémorative développée au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles et en  Wallonie  se caractérise par une approche centrée sur la **coordination** des actions projetées par une multiplicité de partenaires représentant les diversités locales et régionales et sur la détermination d’une série de **projets fédératifs** respectant le message et les objectifs de la commémoration.

OBJECTIFS DU PLAN:

**Sensibiliser** le grand public et les jeunes générations à l’impact du conflit sur le 20ème siècle.

Approfondir les **connaissances  historiques** sur la période 1914-1918 telle qu’elle a été vécue et « représentée » dans la Fédération Wallonie-Bruxelles et en  Wallonie.

Assurer la **transmission** de ces connaissances vers un public large et, en particulier, vers les populations les plus jeunes.

Identifier et valoriser des **lieux de mémoire** matérialisant une ou plusieurs caractéristiques du message commémoratif.

Assurer la sauvegarde du **patrimoine** commémoratif actuellement présent sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et en  Wallonie.

Assister les **initiatives** issues du monde associatif et des collectivités locales désireuses de commémorer le centenaire de la Première Guerre mondiale.

Développer une **offre touristique intégrée** à partir des traces mémorielles et des musées.

SYNTHESE DU PLAN:

La politique commémorative développée au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles et en Wallonie se caractérise par une approche triple centrée sur :

* la détermination d’une série d’**actions fédératives** prises en charge collectivement par les Gouvernements de laFédération Wallonie-Bruxelles et/ou de la Wallonie :
	+ la labellisation des activités et logo des commémorations ;
	+ le site internet officiel des commémorations ;
	+ l’implication de la Fédération et de la Wallonie dans le programme fédéral ;
	+ exposition grand public et événement d’ouverture ;
	+ les partenariats et actions de communication avec les pays étrangers ;
	+ la programmation et les créations documentaires de la RTBF ;
	+ les prix pour récompenser les meilleures productions réalisées de 2014 à 2018 ;
	+ appels à projets exceptionnels (technologie, communes, culture et sensibilisation)
	+ les appels à projets en lien avec les thématiques du plan.
* des **actions spécifiques** prises en charge par les ministères concernés en fonction de leurs compétences :
	+ la mise en valeur et la protection des sites lieux et traces et la réalisation de parcours, le financement d’équipements ;
	+ la collecte de la mémoire orale et matérielle ;
	+ le développement d’une offre intégrée de tourisme de mémoire ;
	+ le soutien aux initiatives des pouvoirs locaux et des opérateurs privés ;
	+ les actions de promotion et de sensibilisation du grand public autres que la labellisation, le logo et les productions de la RTBF ;
	+ le soutien aux publications ;
	+ les actions prioritaires concernant les écoles et les enseignants ;
	+ les projets de recherche fondamentale.
* la **coordination, la promotion et le soutien** des actions projetées par une multiplicité de partenaires (pouvoirs locaux, opérateurs privés, etc.).

Dans le cadre tracé par le message central des commémorations et par les objectifs stratégiques et opérationnels, les activités proposées s’articulent en sept axes principaux :

* mémoriel et patrimonial (mise en valeur et protection des sites lieux et traces) : inventaire, restauration et rénovation, signalétique, réalisation de parcours/routes, protection et classement d’éléments majeurs, financement d’infrastructures et d’équipements, publications, conservation de la mémoire orale ;
* communication, information et sensibilisation du public : logo officiel et labellisation, site internet, année thématique, journée du patrimoine, publications, productions RTBF, parcours/routes, signalétique des lieux et traces, publications, expositions, manifestations,
* économique et développement du « tourisme de mémoire » : proposer une offre intégrée (packaging : visite de lieu, musée, centre d’interprétation, hébergement, restauration, activités) ;
* actions à l’intention du monde de l’éducation et des jeunes générations : dossiers pédagogiques, formations, appels à projet, campagnes et concours, mise à disposition de publications ;
* soutien aux initiatives locales : cérémonies commémoratives, reconstitutions, expositions, publications, restauration et requalification de petites infrastructures, etc. ;
* collaborations et actions de communication avec les pays étrangers : contacts et concertation avec les représentations diplomatiques, contacts et partenariats avec les offices du tourisme et les responsables du tourisme ;
* soutien à des projets de recherche fondamentale : colloque sur les traces du conflit, projets de recherche (+ colloque et publications) sur *l’expérience de la Première Guerre mondiale en Belgique et l’évolution du droit international* et sur *pourquoi et comment commémorer la Grande Guerre en 2014-2018 ?*

LES PUBLICS VISES :

* + Interne au sein la Fédération Wallonie-Bruxelles : grand public et publics ciblés (spécifiquement les enseignants et les jeunes générations, ainsi que les milieux académiques) ; publics à besoins particuliers (handicap).
	+ Externe : en particulier les pays (l’Allemagne, la France et son Empire, l’Angleterre et le Commonwealth, les Etats Unis) dont les soldats ont combattu sur notre territoire.

Passer rapidement en revue les actions des Gouvernements :

* Soutien à l’organisation d’expositions de grande envergure qui verront le jour dans le premier trimestre 2014 à Liège et à Bruxelles ;
* Soutien à la production par la RTBF de documentaires qui s’attacheront à rendre compte au plus prêt de ce que fut la vie en Wallonie et à Bruxelles durant ces années de conflit ;
* **Soutien à des projets à destination des écoles et des associations dans le cadre du décret « mémoire » afin de permettre entre autres la visite des lieux de mémoire par les nos élèves. On relancera les mêmes appels en 2014 et 2015**
* Soutien à la mise en valeur de sites traces, biens exceptionnels ou l’organisation d’événements de grande envergure dans les communes wallonnes– 1,8 million € pour soutenir directement 19 projets issus des communes et des provinces. On peut annoncer qu’un nouvel appel à projets à destination des communes sera lancé dans les prochains jours…
* Soutien à la réalisation et la production de dossiers pédagogiques qui seront disponibles dans les écoles dans le 1er trimestre 2014

Les projets retenus (voir si utile d’en citer l’un ou l’autre)

1. Communes de Fosses-la-Ville, Sambreville, Mettet, Aiseau-Presles.Centenaire 14-18 en Val de Sambre (projet collectif intercommunal).

Subvention : 35.102€

1. Commune d’Herbeumont.Cendres et vie.

Subvention : 30.750€

1. Commune de Thimister-Clermont.Autour du cavalier Fonck. 1er soldat belge mort pour la patrie à Thimister.

Subvention : 36.465€

1. Province de Namur.Le fort d’Emines, au carrefour des mémoires de la Grande Guerre.

Subvention : 207.750€

1. Ville de Visé.Visé première ville martyre sensibilise ses habitants. Sensibilisation des citoyens visétois et des visiteurs de la ville au martyre de la ville le 15 août 14.

Subvention : 40.000€

1. Ville d’Ath. Regards croisés sur la Première Guerre mondiale.

Subvention : 29.500€

1. Ville de Herstal.J’avais 14 ans en 1914.

Subvention : 25.400€

1. Centre Culturel de Liège- les Chiroux. Les Trois Serments.

Subvention : 200.000€

1. Centre culturel de Stavelot asbl.« Il était une fois 1914 … »

Subvention : 30.000€

1. Partenariat Province de  Liège – Ville de  Liège. Liège et la Wallonie dans la grande guerre. Un projet d'exposition deux sites: Derniers jours de paix, derniers jours de guerre (BAL) - Vivre la guerre. Le quotidien en 14- 18 (Musée de la Vie wallonne).

Subvention : 243.750€

1. Commune de Juprelle.Lantin, comme en 14. Le fort avant la bataille.

Subvention : 60.075€

1. Ville de Mons.Mons 1914-2014 à travers la mémoire matérielle, vivante et virtuelle : de l’appropriation locale au retentissement international.

Subvention : 58.425€

1. Ville de Virton. Mise en valeur de la Bataille des Frontières au travers de l’aménagement du Musée de la Guerre en Gaume et de la commémoration du Centenaire dans les villages martyrs.

Subvention : 48.750€

1. Lontzen en partenariat avec les communes de Plombières, Welkenraedt et La Calamine.14-18 au Pays des Quatre Frontières.

Subvention : 75.000€

1. Commune de Blegny.Le Pays de Herve dans les quinze premiers jours de la tourmente, petits villages dans la Grande Guerre.

Subvention : 42.000€

1. Ville de Comines-Warneton.Au départ du Mémorial de Ploegsteert.

Subvention : 95.250€

1. Ville de Thuin. « Sambre rouge 14-18 ».

Subvention : 79.725€

1. Ville de Dinant.Dinant, la grande martyre de 1914, la ville du souvenir en 2014.

Subvention : 231.750€

1. Ville de Namur.Namur, sentinelle wallonne au cœur de la Grande Guerre**.**

Subvention : 228.750€

Remercier pour leur implication :

Les communes et provinces qui sont au cœur de ces commémorations

Les acteurs touristiques (Commissariat général au Tourisme et Wallonie-Bruxelles Tourisme)

Les acteurs associatifs

Les départements concernés : l’Enseignement (pout tout le volet pédagogie et la sensibilisation des jeunes générations aux enjeux de ce conflit), la Recherche (financement d’une recherche interuniversitaire) , le Patrimoine,

La RTBF

2/ volet Wallonie et Europe